



PREFET DU MORBIHAN

SOUS-PREFECTURE DE LORIENT
Affaire suivie par Virginie GUGUIN
Tel: 02.97.84.40.31
Mail: virginie.guguin@morbihan.gouv.fr

Lorient, le 31 mars 2016

Monsieur,

A l'occasion d'une rencontre organisée en sous-préfecture le 1^{er} mars 2016, les représentants de votre association m'ont fait part des sujets d'actualité qui inquiètent les plaisanciers et pêcheurs de loisir.

Certaines de ces préoccupations relèvent exclusivement du niveau national en matière notamment de réglementation de la pêche au bar dont le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a rendu son appréciation à votre association, dans un courrier daté du 18 janvier 2016. Selon les dispositions du Code rural et de la pêche maritime, le ministère a également rappelé l'assimilation de la pêche au bao à une palangre, dans le cadre de la pêche maritime de loisir.

A l'échelle départementale, vous m'avez fait part, entre autre, des difficultés des plaisanciers face à l'augmentation des procédures de contrôle, à la complexité de la filière d'élimination des fusées de détresse périmées et des procédures de renouvellement des autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime.

Je peux vous assurer que j'ai pris toute la mesure des problématiques qui m'ont été exposées et ai proposé à Monsieur Jean-Luc Veille, Délégué à la mer et au littoral d'organiser des rencontres avec l'ensemble des partenaires associés.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le sous-préfet de Lorient,


Jean-François TREFFEL

Monsieur Patrick Claudel
Président de l'UNAN Morbihan
Capitainerie
2 rue du Commerce
56000 Vannes